

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 120

présenté par

M. Pancher, M. Reynier, M. Maurice Leroy, M. Jégo, M. Demilly, M. Hillmeyer, M. Plagnol,
M. Richard et M. Benoit

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 9, après la seconde occurrence du mot :

« énergie »,

insérer les mots :

« de chauffage »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.